

## **Le mercredi 23 novembre 2005**

### *240 mille mètre cubes supplémentaires*

Le ministre des Ressources naturelles met en place quelques mesures pour atténuer la réduction de possibilité forestière dans la forêt publique québécoise.

Pierre Corbeil modifie une norme technique qui obligeait les volumes de bois laissés en forêt à être comptabilisés l'année de la coupe. Ainsi, cette mesure permet d'effacer ces volumes de bois déjà par terre et de les considérer comme un effort de réduction d'abattage par les industriels.

Pour l'ensemble du Québec, des volumes additionnels de 240 mille mètres cubes de bois deviendront donc disponibles en 2005-2006. En Gaspésie, cette mesure redonne aux industriels 3 mille 600 mètres cubes de résineux.

Le ministre Corbeil rend également disponible des volumes de bois qui sont actuellement exclus de la possibilité ligneuse. C'est le cas notamment de peuplements qui présentent une possibilité de moins de 50 mètres cubes de bois à l'hectare. Il faut, par contre, que les scieries elle-mêmes, démontrent leur volonté de profiter de cette matière ligneuse généralement moins rentable.

Par ailleurs, le ministre poursuit ses travaux visant à examiner d'autres pistes d'atténuation de la réduction de 20 % de la possibilité forestière telles que la récoltes de bois secs et sains et celle des peuplements surmatures, surtout situés dans le Nord du Québec.

### *Gérer efficacement*

Les entrepreneurs de la région ont maintenant accès à un nouveau programme de formation.

Le Service aux entreprises de la Commission scolaire René-Lévesque propose une série d'ateliers de courte durée qui s'adressent aux personnes qui se préparent à se lancer en affaires ou à celles qui exploitent déjà leur entreprises depuis quelques années.

Josée Francoeur, la responsable du Service aux entreprises à la Commission scolaire René-Lévesque, explique qu'il s'agit d'une formation sur mesure adaptée aux besoin des individus.

En fait, le programme offre 12 ateliers d'une durée de 3 à 9 heures.

Comme il s'agit d'une formation "à la carte", les entrepreneurs peuvent choisir les sujets en fonction des besoins qu'ils souhaitent combler.

Le programme se concentre sur l'acquisition de connaissance en gestion et sur la mise en pratique de trucs et astuces permettant d'éviter des problématiques souvent rencontrées par les jeunes entreprises.

**CIEUFM, le mercredi 23 novembre 2005**

## **Hydro-Québec et la cogénération** **Des Gaspésiens y voient une solution pour écouler les résidus du bois**

Mise à jour le mercredi 23 novembre 2005, 14 h 23

Lors de son passage en début de semaine dans la baie des Chaleurs, le président et directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a réitéré l'intérêt de sa société pour la production d'électricité à partir d'usines de cogénération à base de biomasse.

L'industriel du sciage, Rosario Poirier, de Saint-Alphonse, dont la montagne de bran de scie près de l'usine grossit tous les jours depuis la fermeture de la cartonnerie Smurfit Stone de New Richmond croit qu'il s'agit peut-être là d'une solution intéressante pour écouler les résidus du bois.

Déjà, il a recours à un système de cogénération pour chauffer son séchoir à bois, ce qui lui permet d'utiliser 15 % des résidus de son usine. Rosario Poirier veut évaluer si, en utilisant le reste pour son usine, cela lui permettrait de réduire sa facture d'électricité qui atteint 100 000 \$.

Le projet n'en est toutefois qu'à ses premiers balbutiements. « Je sais ce que c'est de la cogénération, mais de quelle manière c'est fait? Est-ce rentable économiquement? Si c'est rentable, on peut aller de l'avant », indique M. Poirier.

Ce dernier, comme les autres industriels du sciage de la région doivent trouver rapidement un débouché pour leurs résidus. Actuellement, Rosario Poirier les accumule ou les vend à rabais. La situation pourrait forcer l'industriel à cesser temporairement ses activités puisque, comme pour beaucoup d'autres scieries, la vente des résidus constituait un revenu d'appoint non négligeable.

Au Témiscamingue, Hydro-Québec achète huit mégawatts d'électricité produite par Tembec. L'usine de cogénération utilise 400 000 tonnes de résidus de bois pour faire tourner ses turbines.

**Radio-Canada**